

**SARL HPA-EDEN • HÔTEL DE PLEIN AIR L'EDEN\*\*\***

21, Avenue de la Plage • BP 45 • 85470 BRETIGNOLLES-SUR-MER • Tél. 02 51 90 16 43 • Fax 02 51 33 86 75

**CONTRAT DE LOCATION****Entre les soussignés, est convenu, aux conditions générales stipulées au verso, la location pour suit :****IDENTIFICATION DU PRENEUR :**

NOM (M. ou Mme) : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Date et lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_ Réserve location réf. : \_\_\_\_\_

**Cette installation abritera ma famille/amis se composant comme suit :**

\_\_\_\_\_ adultes et enfants de 13 ans et plus et \_\_\_\_\_ enfants de moins de 13 ans (et chien).

**Durée de mon séjour**

Arrivée le : \_\_\_\_\_ Départ le : \_\_\_\_\_ au total : \_\_\_\_\_

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de location décrites au verso et m'y conformer.

Je vous transmets les 2 imprimés remplis et signés auxquels je joins mon règlement de \_\_\_\_\_ €

dont \_\_\_\_\_ € à titre d'acompte à valoir sur mon séjour, plus \_\_\_\_\_ € de frais de dossier en :

 Chèque bancaire ou CCP Chèque vacances Mandat Postal CB :**Mon numéro de Carte Bleue :**

cryptogramme :

expire le : \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Signature du gestionnaire :

Signature du preneur : (faire précéder la signature de la mention «lu et approuvé»)

(fait en 2 exemplaires)

**SARL HPA-EDEN • HÔTEL DE PLEIN AIR L'EDEN\*\*\***

21, Avenue de la Plage • BP 45 • 85470 BRETIGNOLLES-SUR-MER • Tél. 02 51 90 16 43 • Fax 02 51 33 86 75

**CONTRAT DE LOCATION****Entre les soussignés, est convenu, aux conditions générales stipulées au verso, la location pour suit :****IDENTIFICATION DU PRENEUR :**

NOM (M. ou Mme) : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Date et lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_ Réserve location réf. : \_\_\_\_\_

**Cette installation abritera ma famille/amis se composant comme suit :**

\_\_\_\_\_ adultes et enfants de 13 ans et plus et \_\_\_\_\_ enfants de moins de 13 ans (et chien).

**Durée de mon séjour**

Arrivée le : \_\_\_\_\_ Départ le : \_\_\_\_\_ au total : \_\_\_\_\_

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de location décrites au verso et m'y conformer.

Je vous transmets les 2 imprimés remplis et signés auxquels je joins mon règlement de \_\_\_\_\_ €

dont \_\_\_\_\_ € à titre d'acompte à valoir sur mon séjour, plus \_\_\_\_\_ € de frais de dossier en :

 Chèque bancaire ou CCP Chèque vacances Mandat Postal CB :**Mon numéro de Carte Bleue :**

cryptogramme :

expire le : \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Signature du gestionnaire :

Signature du preneur : (faire précéder la signature de la mention «lu et approuvé»)

(fait en 2 exemplaires)

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

### Article 1

Toute réservation sera effective et ne pourra être confirmée qu'à réception du contrat de réservation accompagné d'un acompte, soit 30 % du séjour + 20 € de frais de dossier. Les moyens de paiement acceptés sont :

- Chèque bancaire ou CCP
- Mandat postal
- Chèques vacances (en entier, avec le talon du haut)
- Carte bancaire (16 chiffres + date d'expiration + cryptogramme)

L'acompte est déductible du montant du séjour. Le solde du séjour est à régler le jour de l'arrivée.

### Article 2

Les locations se font du samedi au samedi (Haute Saison) : les arrivées à partir de 16h, les départs avant 10h.

### Article 3

La location est personnelle. Il est interdit de sous-louer ou de céder la location à un tiers.

### Article 4

Toute modification pouvant entraîner une variation du montant de la redevance en plus ou en moins doit être signalée à l'arrivée.

En cas de déclaration inexacte du preneur, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au loueur.

### Article 5

En cas de désistement 30 jours avant la date d'arrivée prévue, l'acompte sera remboursé, déduction faite des frais de mandat.

Passé ce délai, les sommes versées resteront acquises au camping. Dans tous les cas, les frais de réservation resteront acquis.

Sans nouvelle de la part du client 24h après le jour de l'arrivée prévue, la réservation sera annulée de plein droit.

Lorsque le séjour est commencé, il n'y a pas de remboursement possible pour cause de départ anticipé, quelle qu'en soit la raison.

### Article 6

Clause attributive de juridiction : les litiges éventuels seront de la compétence exclusive du Tribunal d'Instance des Sables d'Olonne.

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

### Article 1

Toute réservation sera effective et ne pourra être confirmée qu'à réception du contrat de réservation accompagné d'un acompte, soit 30 % du séjour + 20 € de frais de dossier. Les moyens de paiement acceptés sont :

- Chèque bancaire ou CCP
- Mandat postal
- Chèques vacances (en entier, avec le talon du haut)
- Carte bancaire (16 chiffres + date d'expiration + cryptogramme)

L'acompte est déductible du montant du séjour. Le solde du séjour est à régler le jour de l'arrivée.

### Article 2

Les locations se font du samedi au samedi (Haute Saison) : les arrivées à partir de 16h, les départs avant 10h.

### Article 3

La location est personnelle. Il est interdit de sous-louer ou de céder la location à un tiers.

### Article 4

Toute modification pouvant entraîner une variation du montant de la redevance en plus ou en moins doit être signalée à l'arrivée.

En cas de déclaration inexacte du preneur, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au loueur.

### Article 5

En cas de désistement 30 jours avant la date d'arrivée prévue, l'acompte sera remboursé, déduction faite des frais de mandat.

Passé ce délai, les sommes versées resteront acquises au camping. Dans tous les cas, les frais de réservation resteront acquis.

Sans nouvelle de la part du client 24h après le jour de l'arrivée prévue, la réservation sera annulée de plein droit.

Lorsque le séjour est commencé, il n'y a pas de remboursement possible pour cause de départ anticipé, quelle qu'en soit la raison.

### Article 6

Clause attributive de juridiction : les litiges éventuels seront de la compétence exclusive du Tribunal d'Instance des Sables d'Olonne.